version du 06/05/2024

Peintre de véhicules automoteurs (H/F)

Dans les rues et sur les parkings, les peintures luisantes et brillantes des véhicules automobiles attirent l'œil du plus grand nombre.

Si l'univers automobile t'intéresse et que tu souhaites contribuer à l'embellissement des carrosseries, le métier de peintre de véhicules automoteurs s'offre à toi.

En tant que peintre de véhicules automoteurs, tu pourras travailler tant dans un garage automobile que dans un atelier spécialisé.

Ta mission consistera à protéger, à embellir et à entretenir des surfaces de véhicules, des outils de travail et d'autres ustensiles, le tout moyennant l'utilisation de produits adéquats. Tu effectueras en outre des enduits de produits synthétiques.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tes tâches principales consisteront à préparer des surfaces, à les enduire de laque, à y appliquer le fond, à les polir et à les vernir. A cette fin, tu utiliseras des pinceaux, des brosses, des rouleaux, des spatules, des pulvérisateurs, des scies à guichet ou encore des rectifieuses.

A part les tôles d'acier courantes, les métaux légers, et notamment les matières synthétiques, ont fait leur entrée dans le domaine des travaux de la carrosserie. La vaste panoplie de laques existantes et les possibilités de mélange ont largement contribué à la valorisation du métier. Des moyens techniques modernes te permettront donc de réaliser exactement la nuance que tu souhaites, ce qui vaut particulièrement pour les véhicules plus anciens dont l'émail a pâli sous les influences du temps.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Peintre de véhicules automoteurs (H/F)

- Elaborer des projets et exécuter des inscriptions, des signes et des symboles
- Remettre en état, traiter et peindre des carrosseries et des tôles sur des véhicules de tous genres
- Réaliser des peintures antiphoniques
- Réaliser des travaux d'entretien sur des véhicules automoteurs
- Dépanner et remorquer des véhicules
- Débosseler, remplacer, nettoyer et peindre des parties abîmées de carrosserie et de tôles sur des véhicules de tous genres
- Réparer des radiateurs, des installations de carburant, des châssis, des essieux, des ressorts, des directions, des freins et des installations d'éclairage
- Monter des pare-brise

QUALITÉS ET PROFIL

- Être précis
- Disposer du sens des couleurs et des formes
- Être habile de tes mains
- Ne pas être atteint de daltonisme
- Présenter une insensibilité de la peau
- Disposer de talents artistiques
- Être créatif

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Peintre de véhicules automoteurs (H/F)

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation) ou avoir fréquenté une classe IPDM. La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3e de la formation menant au DAP dans la profession de mécatronicien d'autos et de motos. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Peintre de véhicules automoteurs (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	656 €
Après projet intégré intermédiaire:	984 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	590.36 €
2ème année:	721.64 €
3ème année:	852.82 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu